

HONORAIRE CHARGE VENDEUR AU 01/01/2017

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE (TVA 8.5 % inclus, % exprimés sur les prix de vente)

.....De 0 à 30 000 €.....	12 % TTC...soit 11.06 % HT
.....De 30 000 à 60 000 €.....	11.54 % TTC...soit 10.64 % HT
.....De 60 000 à 89 999 €.....	10 % TTC...soit 9.22 % HT
.....De 90 000 à 149 999 €.....	9.20 % TTC...soit 8.48 % HT
.....De 150 000 à 199 999 €.....	8 % TTC...soit 7.37 % HT
.....De 200 000 à 299 999 €.....	7 % TTC...soit 6.45 % HT
.....De 300 000 à 349 999 €.....	6.5 % TTC...soit 6 % HT
.....De 350 000 à 399 999 €.....	6 % TTC...soit 5.53 % HT
.....De 400 000 à 500 000 €.....	5.5 % TTC...soit 5.07 % HT
.....500 000 et plus.....	5 % TTC...soit 4.60 % HT

HONORAIRES DE LOCATIONS VIDES & MEUBLES (loi du 06 juillet 1989)

Entremise et négociation charge bailleur : 50 % TTC (soit 46.08 % HT) maximum du loyer chargé pour appartement & 60 % TTC (soit 55.30 % HT) maximum du loyer chargé pour villa.

Honoraire de visite, constitution de dossier et de rédaction du bail : 16 € TTC/M² (soit 14.75 € HT) de surface habitable (hors terrasse) partagés par moitié entre le preneur et le bailleur.

Honoraire d'état des lieux : 06 € TTC/M² de surface habitable (hors terrasse) partagés par moitié entre le preneur et le bailleur.

HONORAIRE DE GESTION LOCATIVE (charge bailleur) : deux taux sont proposés, à choisir :

1) Taux à 8.20 % TTC des sommes quittancées par mois.

Représentation sur mandat à une assemblée générale de copropriétaire : 50 € TTC (soit 46.08 HT)
Toutes les autres prestations sont incluses dans le forfait.

2) Taux à 7.60 % TTC des sommes quittancées par mois

Représentation sur mandat à une assemblée générale de copropriétaire : 50 € TTC (soit 46.08 HT)
 Aide à la déclaration fiscale : 25 € TTC (soit 23.04 € HT)
 Lettre recommandée adressée au locataire : 6.50 € TTC (6 € HT)
 Dossier huissier, constitution et suivi: 20 € TTC (18.43 € HT)
 Dossier avocat, constitution et suivi : 35 € TTC (32.25 € HT)

*GARANTIE LOYERS IMPAYES : 3.20 % TTC (soit 2.95 %) sur le loyer quittancé CC